Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260413-2026042-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 13/04/2026

| Date de la convocation |
| --- |
| 07/04/2026 |

| Date d'affichage |
| --- |
| 07/04/2026 |

| Nombres de membre |
| --- |
| Afférents au conseil municipal : 23<br>Présents : 18<br>Votants : 20 |

| A l'unanimité |
| --- |
| Pour : 20<br>Contre : 0<br>Abstentions : 0 |

*L'an 2026 et le 13 Avril à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,*

**Présents :** M. BRIZARD Philippe, Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, Mme BEZIN Charlène, M. CONCHE Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

**Excusés ayant donné procuration :** M. LAVENIR Guillaume à M. HELIAS Patrick, M. MATRAT Hugues à M. BRIZARD Philippe
**Excusés :** M. BARBU Guillaume, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien

**Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire**

**Numéro de la délibération : 2026042**
**Objet de la délibération : Réhabilitation et extension du Pôle Enfance : avenants au marché de travaux**

Monsieur le Maire indique que plusieurs avenants ont été proposés dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du Pôle Enfance :

- avenant n°4 au lot n°5 (menuiseries extérieures - serrurerie) – ATELIER 1920 : ajout d'un portail supplémentaire dans la cour pour livraison, suppression des seuils antidérapant :
  - montant initial de marché : 160 146.63 € HT
  - montant de l'avenant 2 : 1 756.08 € HT
  - montant de l'avenant 3 : 2 542.54 € HT
  - montant du présent avenant : 3 644.56 € HT
  - nouveau montant de marché : 168 089.81 € HT

- avenant n°2 au lot n°6 (menuiseries intérieures) – BERGOT PERCEL : modifications de cimaises et patères à la demande de la Commune / ajout de pièces de bois pour éviter des appuis précaires / re calepinage des châssis / modification du placard TGBT :
  - montant initial de marché : 68 503.00 € HT
  - montant du présent avenant : - 146.20 € HT
  - nouveau montant de marché : 68 356.80 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces propositions et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 20/04/2026